

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 août,
Je soussigné,

MICHELIS Florentin, Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté près du Tribunal de Première Instance séant à NAMUR, inscrit au tableau des Conseils Fédéraux sous le numéro GEO221590, faisant élection de domicile au siège de la S.R.L. Géomètre-Expert Michiels F. établie rue de Soye 23 - 5150 Franière inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE1018.032.024,

Agissant à la requête de:

Maisons BAIJOT, superficière de la parcelle cadastrée commune de Orp-Jauche (25120) 5è div. Jandrain section F n°533D.

- Aux fins de :
- Procéder au mesurage et à la division de la dite parcelle suivant la configuration des lieux.
 - Procéder à l'abornement des nouvelles limites créées.

- Déclare :
- Avoir procédé aux opérations de mesurage nécessaires à l'exécution de ma mission, et avoir positionné les limites représentées au plan ci-joint, sous réserve des droits des propriétaires voisins et/ou titulaires de droits réels éventuels non signataires au présent document, suivant les informations que j'ai en ma connaissance et en fonction des éléments ci-après :
 - Avoir consulté les données du SPF Finances mis à disposition en ligne aux Géomètres-Experts.
 - Avoir effectué les recherches d'usages auprès de l'administration Mesures et Evaluations (Cadastré).
 - Avoir retrouvé et utilisé le plan dressé par le Géomètre-Expert BONHOME M. datant du 11/01/2023.

- Fixe :
- Le périmètre de la parcelle **533D/solde**, dont la contenance est de 8a 48ca, est représenté sous liseré **bleu**.
 - Le périmètre de la parcelle **533D/pie1**, dont la contenance est de 8a 68ca, est représenté sous liseré **orange**.
 - Le périmètre de la parcelle **533D/pie2**, dont la contenance est de 5a 27ca, est représenté sous liseré **vert**.
 - Le périmètre de la parcelle **533D/pie3**, dont la contenance est de 5a 26ca, est représenté sous liseré **rouge**.

Les propriétaires soussignés, ayant pris pleine et entière connaissance du présent procès-verbal et du plan ci-derrière, reconnaissent juste et conforme à leurs titres respectifs l'emplacement des bornes et repères décrits ci-dessus et s'engagent à maintenir les limites de leur propriété suivant ces bornes et repères et à joindre les présentes à tout acte établi lors d'une transaction dont les biens concernés font l'objet.

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, en mon bureau à la date mentionnée ci-dessus.

MICHELIS Florentin
Géomètre-Expert
GEO221590



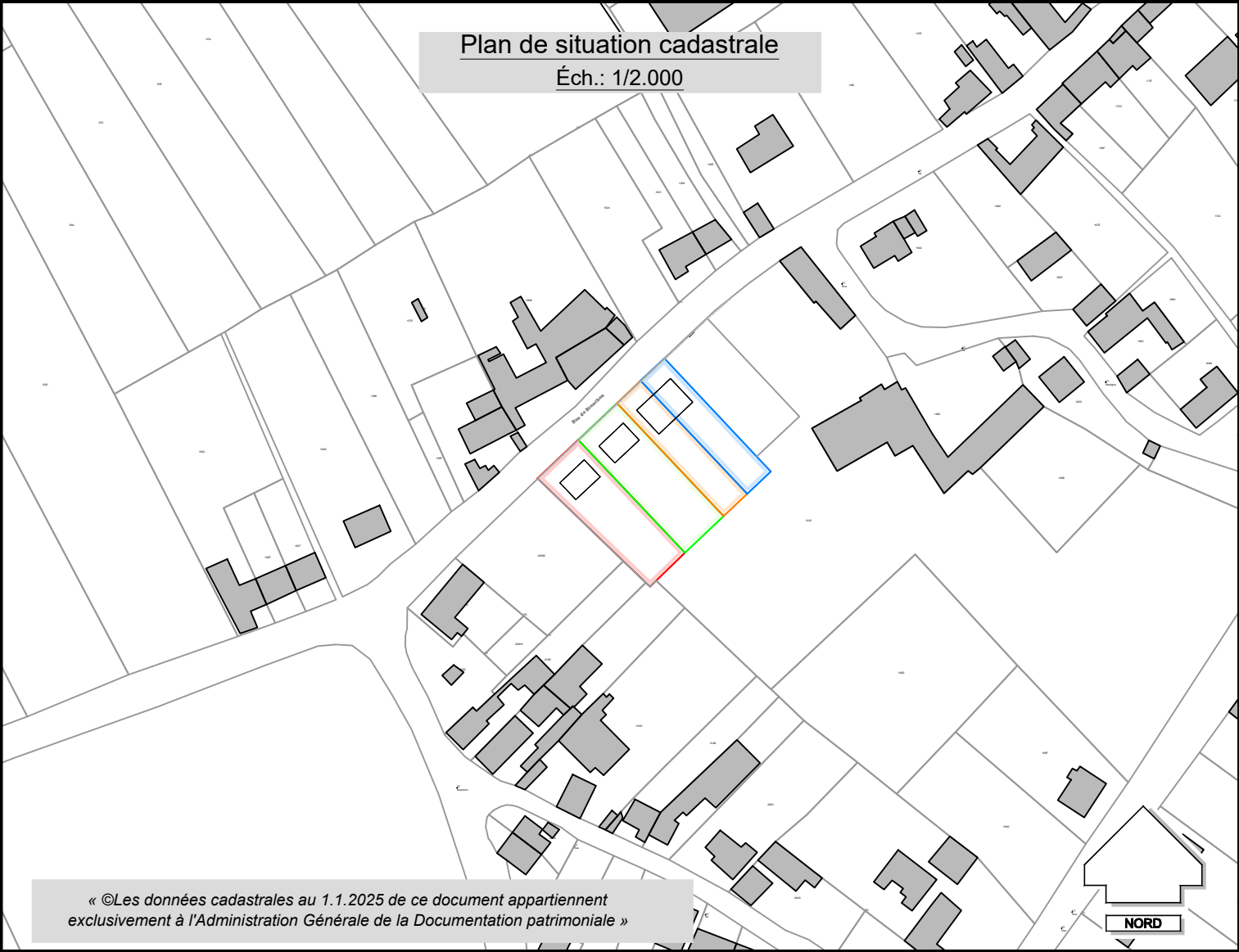
Province du BRABANT WALLON

Commune de Orp-Jauche

Plan de division

Maisons BAIJOT

Orp-Jauche (25120) 5è div. Jandrain section F n°533D



Date : 20/08/2025

Réf : 2025-1301-08 P02c

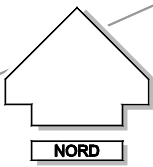
Échelle : 1 / 300



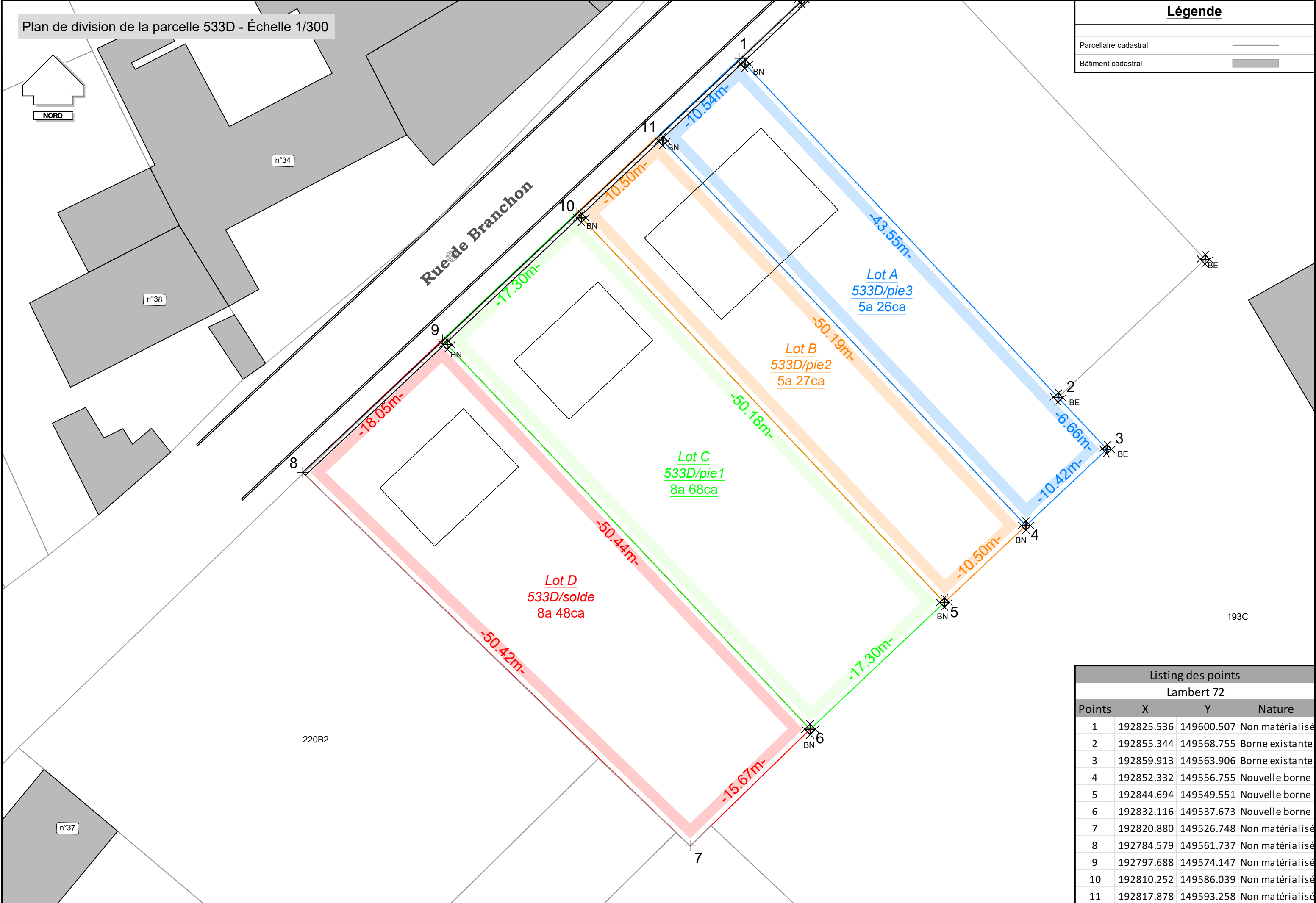
Géomètre-Expert Michiels F.

Rue de Soye 23 - 5150 Franière

Tél.: +32 471 56 52 31 - E-mail: geo.michiels@hotmail.com



Légende	
Parcelle cadastrale	
Bâtiment cadastral	



Listing des points			
Lambert 72			
Points	X	Y	Nature
1	192825.536	149600.507	Non matérialisé
2	192855.344	149568.755	Borne existante
3	192859.913	149563.906	Borne existante
4	192852.332	149556.755	Nouvelle borne
5	192844.694	149549.551	Nouvelle borne
6	192832.116	149537.673	Nouvelle borne
7	192820.880	149526.748	Non matérialisé
8	192784.579	149561.737	Non matérialisé
9	192797.688	149574.147	Non matérialisé
10	192810.252	149586.039	Non matérialisé
11	192817.878	149593.258	Non matérialisé